

d'une amulette en minerai de fer placée près du bassin, en même temps que d'un grand instrument de pierre qui semble avoir longtemps servi.

Les autres tumulus étudiés par cet infatigable explorateur, ou bien ne contenaient rien qui pût renseigner sur leur âge, ou bien contenaient des objets généralement du même genre que les précédents. Si l'on analysait de la même façon ses autres ouvrages, aussi bien que ceux des autres explorateurs, on y trouverait de nombreux faits analogues. Ceux qui précèdent nous semblent suffire pour montrer combien l'on doit accorder peu de confiance à la distinction nette et précise des trois âges de pierre, de bronze et de fer, distinction qui jusqu'ici a cependant servi de base à un si grand nombre de calculs chronologiques. Si dans cent pages à peine on trouve tant d'exceptions à la règle, tant d'exemples d'empiétement d'un âge sur le suivant, combien n'en trouverait-on pas d'autres si l'on examinait à ce point de vue toutes les publications analogues ! Quoi qu'il en soit, tout ce que nous voulons montrer ici, c'est que le système danois n'est ni parfait ni définitif, et qu'il ne saurait nous fournir les moyens d'arriver à une conclusion satisfaisante, concernant l'âge des monuments mégalithiques.

Il se peut, à la vérité, qu'un tombeau qui ne contient que des pierres et des os remonte à dix ou vingt mille ans ; mais, à moins que l'on ne prouve que la pierre et les os n'ont point été en usage depuis l'ère chrétienne, il se peut aussi qu'il soit moderne ; il est même plus probable qu'il en est ainsi. Donc, s'il n'est établi que les instruments de pierre ont cessé d'être employés après l'introduction du bronze et ceux de bronze après celle du fer, ce système est de nulle utilité. Or, après les exemples que nous venons d'emprunter aux fouilles de M. Bateman, ce serait, nous semble-t-il, pousser trop loin l'empirisme que de prétendre que l'usage de chaque genre d'instruments ait cessé brusquement après l'introduction du suivant ; et jusqu'à ce qu'on nous montre à quelle date chacun d'eux a réellement cessé d'être employé, tout argument basé sur leur présence n'aura que fort peu de valeur. Malheureusement aucun archéologue n'a pu nous fixer cette date ; tous se sont contentés de fixer l'âge des monuments par celui de leur contenu empiriquement déterminé.

Il est beaucoup plus difficile, il est vrai, d'établir l'âge d'un objet par celui du monument qui le contient ; cette tâche requiert une investigation soigneuse, soit parmi les documents historiques, soit dans les circonstances de chaque cas particulier. Le peu de matériaux que nous possédons la rend plus difficile encore ; mais comme elle semble le seul moyen d'arriver à la vérité, nous nous proposons cependant d'y consacrer les pages suivantes.

Il est curieux d'observer combien eût été différente la destinée de cette science, si les écrivains de la Scandinavie avaient adopté la méthode d'investigation tracée par leurs prédécesseurs du XVI^e siècle. Olaüs Magnus, par exemple, archevêque d'Upsal, qui écrivait en 1555, décrit les monuments mégalithiques de la Suède avec la sobriété et la précision que l'on pourrait mettre de nos jours à décrire les cimetières de Kensal Green ou de Scutari. Quelques-uns, nous dit-il, marquent des champs de bataille, d'autres sont des tombeaux de familles ou ceux d'hommes éminemment distingués (1). De même, Olaüs Wormius décrit, en 1643, les tombeaux des rois de Danemark de la même manière qu'un écrivain décrirait aujourd'hui ceux des Plantagenet de l'abbaye de Westminster (2). Il n'a ni un doute ni une hésitation à ce sujet, et quoique le docteur Charleton eût suivi de trop près cet auteur en appliquant ses données à notre pays, il nous semble que si cette ligne de recherche avait été fermement suivie, on ne douterait pas plus en ce moment de l'âge de Stonehenge qu'on ne doute de l'âge de la cathédrale de Salisbury. Malheureusement,

(1) — « Veterum Gothorum et Suevorum antiquissimus mos est ut ubi acriores in campis seu montibus instituissent et perfecissent pugnas, illic erectos lapides quasi Ægyptiacas pyramides collocare soliti sunt... Habent itaque hæc saxa in pluribus locis erecta longitudine X vel XV, XX aut XXX et amplius et latitudine IV vel VI pedum mirabili situ sed mirabili ordine et mirabilissimo caractere, ob plurimas rationes collocata literato, rectoque et longo ordine videlicet pugilarum certamina quadrato, turmas bellantium et spherico familiarum designantia sepulturas ac cuneato equestrium et pedestrium acies ibidem vel prope fortunatum triumphasse, etc. » — *De Gentibus septentrionalibus*, etc., p. 48.

Et ailleurs : « Quos humi recondere placuit honorabiles statuas lapidum excelsorum prout hodie cernuntur mira compagine in modum altissimæ et latissimæ januæ, sursum transversumque viribus gigantum erecta. » — *Ibid.*, p. 49.

(2) — *Danicorum Monumentorum Libri sex*, p. 22.

Stukeley coupa net les amarres qui retenaient le vaisseau attaché au sens commun; le pauvre navire vogua dès lors à la dérive, au gré des vents et des flots des imaginations exaltées, jusqu'à ce que l'on s'efforçât dans ces derniers temps d'en remorquer les débris dans le sombre port de l'antiquité préhistorique. Si jamais il atteint cette nébuleuse région, il est encore à craindre qu'il ne soit brisé de désespoir ou du moins qu'il ne cesse d'être utile pour les desseins des hommes.

Sa destinée dépendra, du reste, du résultat de la nouvelle impulsion qui a été donnée depuis dix ou douze ans à ce genre d'études. La voie dans laquelle il a pénétré fait craindre malheureusement que nous n'arrivions pas, par suite de ces nouvelles recherches, à un degré de précision plus élevé. Pendant que les savants danois disposaient leurs collections dans les musées de Copenhague, M. Boucher de Perthes réunissait de son côté et puisait dans le gravier de la Somme une série d'instruments de pierre qui dépassaient en antiquité tout ce qui avait été découvert jusque-là. Pendant plusieurs années, on se moqua de ses découvertes; mais, en 1858, feu Hugues Falconer visita son musée d'Abbeville, et comme il venait d'explorer les cavernes de Kent et de Gower, il comprit immédiatement la valeur de ces objets et la proclama publiquement. Depuis ce temps, il n'a pas été contesté que les instruments de pierre de la vallée de la Somme ne fussent des produits de l'industrie humaine. On a même admis, en s'appuyant sur la situation dans laquelle ils furent rencontrés, que ceux qui les fabriquèrent durent vivre vers la fin de la période glaciaire, alors que la configuration du continent différait de ce qu'elle est aujourd'hui et que les îles Britanniques étaient probablement encore unies à la France. Des instruments semblables avaient déjà été découverts dans le Suffolk (1) et en d'autres parties de l'Angleterre, dans des circonstances analogues, et tous étaient associés à une faune qui avait disparu de ces localités avant les temps histo-

(1) M. John Frère trouva, en 1797, des objets en silex absolument semblables à ceux d'Abbeville; un rapport illustré concernant cette découverte fut inséré, en 1800, dans le tome XIII^e de l'*Archæologia*.

riques (1). Or, si vous demandez à un géologue combien il y a de temps que le globe était dans l'état où ces découvertes nous le représentent, il vous répondra immédiatement qu'il n'y a pas moins d'un million d'années (2)! Mais les géologues y vont largement, et nous n'avons pas à discuter ici leur opinion.

Plus intéressante encore à notre point de vue fut la découverte de restes humains que l'on fit, il y a quelques années seulement, dans les vallées de la Dordogne et d'autres rivières du midi de la France. Ici ce n'est plus la géologie qui vient à notre aide, mais la climatologie. A cette époque, le climat de la France méridionale était tellement froid que les habitants de ces cavernes avaient toutes les habitudes des peuples qui vivent aujourd'hui dans les régions arctiques. Le principal de leurs animaux domestiques était le renne; mais ils connaissaient aussi le mammoth à laine épaisse, l'ours des cavernes et l'aurochs. Le climat était si froid qu'ils pouvaient déposer tout près d'eux les débris de leurs repas, et couvrir le plancher de leurs habitations d'os à moelle et des restes de leur table, sans avoir à craindre aucune maladie. Leurs mœurs étaient sous tous rapports, autant qu'il nous est donné d'en juger, identiques à celles des Esquimaux de nos jours, et le climat sous lequel ils vécurent dut être à peu près semblable à celui de la partie extrême

(1) Dès les premières années du XVIII^e siècle, un instrument en silex fut trouvé associé à des ossements d'*Elephas primigenius*, dans une excavation pratiquée à Gray's Inn Lane. L'on publia, en 1715, un dessin de cet objet, que l'on peut voir aujourd'hui au *British Museum*.

(2) Ce géologue serait extrêmement téméraire, et ce n'est pas en France qu'on le trouvera. Si partisan que l'on soit de la théorie toute gratuite qui explique par une action constante et uniforme des causes actuelles les phénomènes survenus dans les temps géologiques, l'on est bien obligé de reconnaître, pour peu que l'on soit de bonne foi, que quelques milliers d'années suffisent pour expliquer tous ceux de l'époque que nous traversons. La marche des dunes, l'accroissement des deltas, la formation plus ou moins lente des alluvions, ce sont là autant de chronomètres qui, sérieusement consultés, viennent confirmer la tradition dans la date qu'elle assigne à l'origine de l'ère actuelle. (*N. du Trad.*)

de l'Amérique septentrionale (1). Combien de temps cet état de choses dura-t-il? Nous savons, par les peintures trouvées dans les tombeaux des Pyramides, que le climat de l'Égypte était, il y a cinq ou six mille ans, ce qu'il est aujourd'hui; or, nous n'avons aucune raison de supposer qu'il ait changé dans le nord, alors qu'il restait invariable sur les rivages méridionaux de la Méditerranée (2). Il se peut que le déboisement des forêts ait produit quelque effet de ce genre, mais il ne saurait être à lui seul la cause d'un tel changement. Si nous prenons 50,000 ou 60,000 ans au lieu de 5,000 ou 6,000, ce sera encore insuffisant pour une telle révolution, et les géologues se plaindront si nous ne prenons que 100,000; cependant ce dernier nombre suffit pour le but que nous nous proposons, et nous pouvons nous en contenter (3).

(1) Pour se rencontrer en face d'un tel état de choses, il n'est pas nécessaire de remonter bien haut dans la série des âges. Il suffit de lire par exemple Diodore de Sicile pour se convaincre que le climat de la Gaule et les mœurs de ses habitants étaient, avant l'ère actuelle, à peu près ce qu'ils furent à l'époque du mammouth, du grand ours et du renne. Le froid des hivers, nous dit cet auteur, était alors assez intense pour que « les fleuves congelés devinssent des ponts naturels sur lesquels pouvaient passer des armées nombreuses avec chars et bagages (v, 25). » Quant aux habitants, aux Aquitains du moins, Florus nous dit qu'ils se retiraient dans des cavernes. (*Note du Trad.*)

(2) C'est une erreur. Si, comme tout le prouve, la période glaciaire eut pour cause un fait astronomique, le déplacement du périhélie de la terre et par suite une diminution dans la durée de nos étés, elle dut se faire sentir inégalement dans chacune des contrées du globe. Insensible à l'équateur, coïncidant avec une élévation de la température dans l'hémisphère méridional, elle dut dans le nôtre se manifester avec une intensité d'autant plus grande qu'il s'agissait d'une contrée plus voisine du pôle. — Voir notre seconde édition de *Géologie et Révélation*, p. 412. (*Note du Trad.*)

(3) L'auteur, en acceptant ce chiffre, montre bien qu'il n'est pas géologue. S'il avait appliqué à la géologie la méthode d'investigation dont il s'est si heureusement servi en archéologie, il se fût aperçu de bonne heure que là surtout, — du moins en ce qui concerne les temps quaternaires, — il n'était nullement besoin, pour tout expliquer, d'accumuler les centaines de siècles. L'époque quaternaire se confond, en effet, avec la période glaciaire; or, la nature même de la cause astronomique, qui très-probablement a produit cette période, ne permet pas d'en reporter la date au-delà de quelques milliers d'années. Il est à regretter que l'auteur ait accepté sans contrôle les idées qui règnent à ce sujet en Angleterre, où Lyell fait toujours autorité; il n'en est heureusement pas de même en France: les disciples mêmes du géologue anglais n'osent plus supputer en nombre d'années le temps qu'a dû mettre à s'accomplir chacune des périodes géologiques, et si l'on se livre à des calculs de ce genre en ce qui concerne la période quaternaire c'est pour en réduire considérablement la durée. (*Note du Trad.*)

Ayant à leur disposition un espace de temps aussi considérable, les antiquaires modernes se sont efforcés de tout faire rentrer dans ce vaste gouffre. Pourquoi, nous demandent-ils, Stonehenge et Avebury ne dateraient-ils pas de 10,000, 20,000 ou 50,000 ans? Puisque l'homme existait à cette époque, pourquoi n'eût-il pu ériger de tels monuments? — Certes il le pouvait, mais il n'y a pas de preuve qu'il l'ait fait; nous n'avons nul motif sérieux de leur attribuer cet âge et une simple possibilité ne constitue pas un argument.

C'est le contraire qui semble le plus probable. S'il y avait, en effet, sur le globe, il y a 100,000 ans, des hommes aussi barbares que ceux des cavernes, incapables soit de découvrir par eux-mêmes l'usage des métaux, soit même de l'emprunter aux Égyptiens ou aux Orientaux qui certainement connaissaient le bronze et très-probablement le fer il y a au moins 6,000 à 7,000 ans; si ces hommes employèrent la pierre et les os pendant toute cette période, est-il probable qu'ils eussent adopté des objets d'invention nouvelle et de nouveaux usages la première fois qu'ils leur furent présentés? Les Esquimaux ont été en rapports avec les colons danois pendant plusieurs siècles, dans le Groenland; ils eussent pu aisément, s'ils l'avaient voulu, se procurer des armes moins imparfaites que les leurs, en même temps que plusieurs des avantages de la civilisation: l'influence de l'étranger ne les a changés en rien. L'homme rouge de l'Amérique septentrionale a été en contact avec l'homme blanc depuis des siècles. A-t-il changé et peut-on même espérer qu'il change jamais? Dans l'Alaska et au nord de l'île de Vancouver, il y a une race de sauvages appelés Hydahs, qui a tous les goûts et toutes les facultés artistiques de l'homme des cavernes de la Dordogne, avec le même degré de civilisation (1). Tous ces peuples s'éteignent et peut-être disparaîtront bientôt, mais ils présentent aujourd'hui exactement le même phénomène qui se produit dans le midi de la France il y a 10,000 ans. Ils ont été exterminés dans toutes les parties civilisées de l'Europe par la race perfectible des Aryens, qui

(1) *Proceedings of the royal geographical Society*, t. XIII, p. 386.

prit leur place, et il ne semble que trop certain que, comme eux, leurs parents d'Amérique sont destinés à périr, plutôt qu'à changer, devant l'influence croissante de l'homme blanc. Autant que nous pouvons en juger par les faits que nous avons sous les yeux, si une famille de cet ancien peuple vivait encore cachée au milieu de nos collines ou dans une île rocheuse, ses habitudes, ses mœurs et ses armes seraient aussi semblables à celles de l'homme des cavernes que celles des Esquimaux et des sauvages de l'Alaska le sont encore aujourd'hui. Il ne serait pas juste d'appliquer à ces peuples les principes de progrès qui existent chez les races plus élevées de l'humanité, et de les représenter comme saisissant avidement toute amélioration qui leur est offerte et abandonnant leur vieille foi et leurs vieux usages sur la seule invitation qui leur en est faite par un navigateur qui visite leurs rivages.

Ce n'est point ici le lieu d'aborder une étude de ce genre, mais, autant qu'il est permis d'en juger aujourd'hui, il semble que le développement de l'humanité ne doit pas être attribué à un progrès opéré dans les limites de certaines races, mais plutôt au remplacement des races inférieures par d'autres races mieux organisées. Ainsi nous avons les hommes des cavernes qui possédèrent le monde pendant 100,000 ans ou plus sans faire plus de progrès pendant cette période que les animaux en compagnie desquels ils vivaient; il est même probable que le passage de la pierre taillée à la pierre polie fut le fait d'un peuple étranger qui faisait usage du bronze. Nous avons ensuite des peuples qui, comme les Egyptiens, les Chinois, les Mexicains, sont capables de se perfectionner dans une certaine mesure, mais qui s'arrêtent à une limite qu'ils ne peuvent dépasser. Enfin, nous avons les Aryens, qui sont les derniers venus, mais les plus énergiques, et constituent la seule race vraiment perfectible. Notre grande erreur dans la discussion sur les anciennes races, c'est sans doute de leur appliquer le raisonnement et les principes qui nous guident, mais qui sont absolument inapplicables aux races moins susceptibles de perfectionnement.

Tout cela deviendra plus clair dans la suite; en attendant, on peut certainement affirmer que jusqu'à ce jour il n'a été découvert aucune

voie directe qui conduise à l'explication des antiquités mégalithiques. Personne n'a pu ni classer les objets contenus dans ces monuments, ni construire une échelle chronologique qui soit applicable à la détermination de leurs dates. Nul raisonnement *à priori* n'a pu indiquer la méthode à suivre pour déterminer soit leur âge, soit les autres particularités qui les concernent. La seule voie qui nous semble ouverte, c'est une étude soigneuse de chaque monument en particulier, étude accompagnée d'une critique judicieuse de toutes les traditions qui peuvent s'y rapporter et aidée d'une comparaison avec les monuments semblables des autres pays. Avec ces moyens, nous avons quelque chance d'arriver à un degré d'approximation voisin de la certitude; car, quoique aucun de ces monuments ne raconte lui-même sa propre histoire, les faibles voix que font entendre un grand nombre d'entre eux viennent, en se réunissant et se fortifiant mutuellement, suppléer à ce silence, alors que nul système jusqu'ici inventé, nul raisonnement *à priori* ne peut conduire à rien, si ce n'est à rendre plus incurable encore l'ignorance où l'on est aujourd'hui sur ce sujet. Cela est spécialement vrai en ce qui concerne les grands cercles mégalithiques d'Angleterre. A très-peu d'exceptions près, aucun instrument de pierre, de bronze ou de fer n'a été rencontré dans leur enceinte. Ils ne peuvent cependant être antérieurs à l'invention des instruments de pierre, et le fer a été d'un usage continu depuis que l'art de fondre ses minerais a été connu pour la première fois. Si donc ils n'ont aucune histoire écrite ou traditionnelle à laquelle on puisse se fixer, leur âge devra pour toujours rester un mystère. Cependant la conviction qui a présidé à la composition de ce livre, c'est qu'une telle histoire existe, c'est que les traditions qui se rattachent à ces monuments, lorsqu'on les examine de près et qu'on les étudie sérieusement, constituent un ensemble de preuves circonstanciées assez imposant pour établir leur âge et leur destination, et cela indépendamment de tout système et de tout témoignage extérieur.

Les preuves directes, dans le sens que nous attribuons ordinairement à ce mot, n'existent pas sans doute. Comme nous l'avons dit plus haut, les auteurs classiques ne font aucune allusion directe ou indirecte aux

constructions mégalithiques ; cependant ils en eussent eu connaissance si déjà elles avaient existé de leur temps. Lorsque César assista à la bataille qui se livra entre ses galères et la flotte des Vénètes, dans le golfe du Morbihan (1), il dut, s'il occupa la meilleure place, se tenir sur le Mont-Saint-Michel — en cas qu'il existât alors — et au milieu des avenues de pierres de Carnac. Or, est-il vraisemblable qu'un tel artiste eût négligé l'occasion de rehausser son tableau par une allusion aux *pierres levées* de Dariorigum ? Il est probable que les Romains occupèrent l'Old-Sarum tout le temps qu'il restèrent dans notre île ; or, la *Voie badonique* passait si près de la colline de Silbury qu'ils ne purent pas ne pas connaître Stonehenge et Avebury ; de même, en France, ils ne purent manquer de voir les nombreux dolmens dont le pays est couvert. Malgré tout cela, leur silence est absolu. Nous avons vu précédemment, en effet, que le temple circulaire des Hyperboréens n'était pas une exception, puisqu'il n'a aucun rapport avec les monuments mégalithiques.

Ni César, ni Tacite, ni aucun autre des auteurs classiques qui décrivent les usages religieux de nos ancêtres ne nous parlent de leurs temples. Tacite (2) nous dit que les Germains se réunissaient dans les bois pour prier, mais il ne nous dit pas que les Gaulois et les Bretons aient eu des temples de pierres, quoique ses relations intimes avec Agricola l'eussent mis à même de les connaître s'ils en avaient eu réellement. César et les autres auteurs nous fournissent le même argument négatif, mais aucune preuve directe.

Il n'y a pas un passage des auteurs classiques qui montre un rapport direct ou indirect des druides avec des temples de pierres ou des monuments mégalithiques d'aucune sorte.

Les *dracontia* sont entièrement la création de l'imagination trop féconde du docteur Stukeley.

(1) Il est douteux que ce combat naval ait eu lieu dans le golfe du Morbihan. Dans un mémoire présenté à l'*Association bretonne*, réunie à Quimper en 1873, M. René Kerviler s'est attaché à prouver que cette bataille avait été donnée à l'embouchure de la Loire, dans la partie actuellement occupée par les marais de Guérande. Nous n'avons pas à résoudre cette controverse. (*Trad.*)

(2) *Germanie*, 9.

Il est donc prouvé, autant qu'il peut l'être d'une façon négative, que nos cercles mégalithiques n'existaient pas du temps des Romains, et que ce ne furent pas des temples. Malheureusement, les arguments négatifs, si nombreux qu'ils soient, ne suffisent pas pour prouver une assertion, quoiqu'ils puissent établir une forte présomption en sa faveur et que, dans tous les cas, ils préparent la voie aux preuves directes que l'on peut avoir à produire. Dans le cas présent, les preuves écrites de ce genre sont fort obscures. Elles se résument en ceci : toute allusion à ces monuments dans les auteurs du moyen-âge, toute tradition locale, tout renseignement qui s'y rapporte, leur attribuent une origine post-romaine. Nul écrivain, de quelque temps et de quelque pays que ce soit, n'a supposé qu'ils pussent être préhistoriques, ni même pré-romains, avant Stukeley, c'est-à-dire avant 1700.

Il n'y a, croyons-nous, qu'un seul paragraphe d'un auteur classique qui mentionne un temple en France ou en Grande-Bretagne ; mais ce temple appartenait à une communauté d'un genre si exceptionnel qu'il ne peut servir de base à aucun argument. Strabon rapporte qu'il y avait à l'embouchure de la Loire une colonie de femmes qui vivaient séparées de leurs maris et que tous les ans elles renouvelaient le toit en chaume de leur temple (1). Ce trait nous montre d'abord que ce temple avait un toit, et en second lieu, que ce n'était un édifice ni grandiose ni permanent.

Nos idées à ce sujet seraient beaucoup plus nettes si les premiers écrivains chrétiens nous avaient laissé quelques descriptions des temples des Bretons lorsque les missionnaires vinrent pour la première fois au milieu d'eux. Quoiqu'ils ne soient pas tout-à-fait aussi silencieux sur cette question que les auteurs classiques, les témoignages directs qu'ils nous apportent sont loin d'être aussi complets qu'on pourrait le désirer. Un des passages les plus clairs se trouve dans une lettre que le pape Grégoire-le-Grand adressa à l'abbé Millitus, alors en mission en Angleterre. Dans cette lettre, il l'invite à ne point détruire les temples des idoles appartenant aux Anglais, mais seulement les idoles qui s'y trouvent,

(1) Strabon, IV, p. 158.

et il ajoute : « Bénissez de l'eau et aspergez-en ces temples ; construisez des autels et placez-y des reliques ; s'ils sont bien construits, il importe qu'ils soient convertis du culte des démons au service du vrai Dieu. De cette manière, les gens voyant que leurs temples ne sont pas renversés, pourront abjurer plus facilement leurs erreurs, et une fois qu'ils auront connu et adoré le vrai Dieu, ils se réuniront plus volontiers dans les mêmes lieux où ils avaient l'habitude de le faire (1). » Un peu plus loin, il ajoute, afin d'empêcher qu'aucun changement apparent y soit fait, « que les jours de grandes fêtes, les fidèles pourront bâtir des huttes de branches autour de ces églises qui sont d'anciens temples transformés. »

Il résulte clairement de ce paragraphe qu'il y avait si peu de différence entre les temples des païens et les églises des chrétiens qu'un peu d'eau bénite et quelques reliques — alors estimées en occident aussi bien qu'en orient, — étaient tout ce qu'il fallait pour transformer l'un en l'autre.

C'est ce qui résulte encore d'une transaction analogue qui se fit à Cantorbéry, vers la même époque. Après avoir pris possession de la cathédrale, bâtie depuis longtemps par les Romains (2), saint Augustin obtint du roi Ethelbert, récemment converti, la cession du temple dans lequel il avait jusque-là rendu un culte à ses idoles ; sans plus de difficulté, il le dédia à saint Pancrace, et profitant de ce qu'il était hors des murs, il en fit un lieu de sépulture pour lui et pour ses successeurs (3). Nous apprenons par Gervaise qu'il fut utilisé de la sorte jusqu'à ce que

(1) Bède, *Hist. ecclés.*, I, 30.

(2) « Inibi antiquo Romanorum fidelium opere factam. » Bède, *Hist. ecclés.*, I, 32.

(3) Thorn, *Dec. Script. Col.*, 1760 : « Erat autem non longe ab ipsa civitate ad orientem quasi medio itinere inter ecclesiam sancti Martini et muros civitatis phanum sive ydolum situm ubi rex Ethelbertus secundus ritum gentis suæ solebat orare et cum nobilibus suis dæmoniis et non deo sacrificare. Quod phanum Augustinus ab iniquamentis et sordibus gentilium purgavit et simulacro quod in eo erat infracto, synagogam mutavit in ecclesiam, et eam in nomine sancti Pancratii martyris dedicavit. » — *Godselinus dit de ce temple* : « Extat adhuc condita ex longissimis et latissimis lateribus more Britannico ut facile est videre in muris Verolamiensibus (aujourd'hui Cantorbéry). Basilica sancti Pancratii nunc est ubi olim Ethelbertus idolum suum coluit. Opus exiguum structum tamen de more veterum Britannorum. »

Cuthbert, le second archevêque, ayant obtenu la permission d'accorder des sépultures dans l'intérieur des murs, éleva à cet effet le baptistère de Saint-Jean. Dans la suite, le monastère des saints Pierre et Paul, aujourd'hui de Saint-Augustin, fut érigé « *in fundo templi*, » comme dit le texte primitif ; mais à cette époque, saint Augustin semble avoir accepté les temples païens comme parfaitement appropriés aux rites chrétiens.

De même, lorsque le roi Redwal, après sa conversion au christianisme, fut ramené par son épouse à la foi de ses ancêtres, il érigea deux autels dans son temple (*in fano*) et dédia l'un au Christ et l'autre « aux victimes des démons (1). » Il semble donc que le temple était également approprié à l'un et à l'autre.

Un exemple plus instructif encore est la description qu'on nous a laissée de la destruction de l'église de Godmundingham par Coifi, le prêtre païen, à cause de sa toute récente consécration au culte chrétien. Coifi commença par la profaner en y jetant une lance, — on ne nous dit pas si ce fut par la porte ou par la fenêtre ; — puis il ordonna à ses gens de la brûler de fond en comble avec toutes ses clôtures. Il est donc à croire qu'elle était en bois ou en quelque matière également combustible (2).

Ces renseignements ne sont pas extrêmement précis, il est vrai ; cependant, ils suffisent pour montrer que depuis le départ des Romains jusqu'au temps d'Alfred, les temples des païens étaient pour le moins fort semblables à ceux des chrétiens. Les uns et les autres dérivait du même modèle qui était le temple ou la basilique des Romains ; tous aussi étaient vraisemblablement peu élégants et généralement en bois. Ni le mot *circulaire*, ni le mot *Pierre*, n'ont encore été rencontrés dans aucune description d'un temple païen ; rien, par conséquent, ne nous autorise, à un degré quelconque, à supposer que Bède ou les autres auteurs anciens aient jamais songé à nous parler des monuments mégalithiques qui font l'objet de notre étude.

Mais si les auteurs classiques sont muets en ce qui concerne les

(1) Bède, *Hist. ecclés.*, II, 15.

(2) « Succendere fanum cum omnibus septis suis. » (Bède, *Hist. ecclés.*, II, 13.)

monuments de pierres brutes, et si les écrits contemporains ne nous sont que d'un faible secours pour comprendre la forme des temples dans lesquels nos ancêtres rendirent leur culte à la Divinité jusqu'à leur conversion au christianisme, les décrets des Conciles établissent, d'une manière rigoureuse, que les monuments de pierres furent, en France et sans doute aussi en Angleterre, l'objet de la vénération des peuples, au moins jusqu'au temps de Charlemagne et d'Alfred.

Un décret, souvent cité, d'un concile tenu à Nantes, engage « les évêques et leurs serviteurs à démolir et transporter dans des endroits inconnus où l'on ne puisse plus les trouver, ces pierres qui, dans certains bois et lieux écartés, sont encore l'objet d'un culte (1). » Malheureusement, la date de ce concile est loin d'être certaine. Richard le place en 658 (2); c'est la date la plus probable. Après tout, ce point n'est pas d'une très-grande importance, car presque à la même époque deux autres conciles portaient des décrets analogues. L'un, tenu à Arles en 452, ordonne que « si quelqu'un allume des flambeaux, rend un culte à des arbres, à des fontaines ou à des pierres, ou bien néglige de les détruire, il soit réputé coupable de sacrilège (3). L'autre concile, tenu à Tours environ un siècle plus tard (567), engage le clergé à excommunier ceux qui exécutent devant certains arbres, pierres ou fontaines des actes contraires aux ordonnances de l'Eglise (4).

Encore un siècle plus tard (681), le concile de Tolède avertit ceux qui

(1) « Summo decertare debent studio episcopi et eorum ministri ut... lapides quoque quos in ruinosis locis et sylvestribus dæmonum ludificationibus decepti venerantur ubi et vota vovent et deferunt, funditus effodiantur atque in tali loco projiciantur ubi nunquam a cultoribus suis inveniri possint et omnibus annunciatum quantum scelus est idololatria. » — *Labbe*, t. IX, 474.

(2) Richard, *Analyse des Conciles*, I, 646.

(3) « Si in alicujus episcopi territorio infideles, aut faculas accendunt, aut arbores, fontes vel *saxa* venerentur, si hoc erueri neglexerit, sacrilegii reum se esse cognoscat. » — *Labbe*, t. IV, 1013.

(4) « Contestamur illam sollicitudinem tam pastores quam presbyteros, gerere ut quemcumque in hac fatuitate persistere viderint, vel ad nescio quas *petras*, aut arbores, vel fontes, designata loca gentilium perpetrare, quæ ad Ecclesiæ rationem non pertinent, eos ab Ecclesia sancta auctoritate repellant. » — *Baluze*, I, 518.

adorent les idoles ou vénèrent les pierres, ceux qui allument des flambeaux ou rendent un culte aux fontaines et aux arbres, qu'ils sacrifient au démon et qu'ils sont sujets à différentes peines (1). Un autre concile tenu dans la même ville, en 692, énumère presque dans les mêmes termes les diverses erreurs qui avaient été condamnées par le précédent (2). Un autre concile qui se tint à Rouen vers le même temps dénonce tous ceux qui font des vœux aux arbres, aux fontaines et aux pierres, comme si c'étaient des autels, ou bien qui leur offrent des cierges ou leur font des présents comme s'il y avait là quelque divinité qui pût leur dispenser le bien ou le mal (3).

Enfin, un décret de Charlemagne, daté d'Aix-la-Chapelle, en 789, condamne absolument et exècre devant Dieu les arbres, pierres et fontaines auxquels des gens insensés rendent un culte (4).

Nous trouvons encore, du temps de Canut-le-Grand, un statut interdisant l'adoration barbare du soleil et de la lune, du feu, des fontaines, des pierres et de toutes sortes d'arbres et de bois (5).

Nous aurions pu citer d'autres exemples; mais il serait inutile de les multiplier: ceux qui précèdent montrent assez que depuis Tolède jusqu'à Aix-la-Chapelle, et depuis le départ des Romains jusqu'au X^e et probablement au XI^e siècle, l'Eglise livra un combat continu, mais longtemps inefficace, au culte des pierres, des arbres et des fontaines. Malheu-

(1) « Cultores idolorum, veneratores *lapidum*, accensores facularum, excolentes sacra fontium vel arborum admonemus, etc. » — *Baluze*, VI, 1234.

(2) « Illi diversis suadelis decepti, cultores idolorum efficiuntur, veneratores *lapidum*, accensores facularum, excolentes sacra fontium vel arborum, etc. » — *Baluze*, VI, 1337.

(3) « Si aliquis vota ad arbores, vel fontes, vel ad *lapides* quosdam, quasi ad altaria faciat, aut ibi candelam, seu quolibet munus deferet velut ibi quoddam numen sit, quod bonum aut malum possit inferre. » — *Baluze*, II, 210.

(4) « Item de arboribus, vel *petris*, vel fontibus, ubi aliqui stulti luminaria, vel aliquas observationes faciunt, omnino mandamus ut iste pessimus usus et Deo execrabilis ubicumque invenitur, tollatur et destruat. » — *Baluze*, I, 235.

(5) « Barbara est autem adoratio, sive qua idola (puta gentium divos) solem, lunam, ignem, profu:ntem, fontes, *saxa*, cujusque generis arboris lignum coluerunt. » — *Keysler*, *Antiquitates septentrionales* (Hanoveræ, 1720). — Le même auteur cite un canon d'Edgar (967) qui tend au même but.